



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Délégation Régionale Académique à la Formation  
Professionnelle Initiale et Continue**

Délégation Régionale Académique à la Formation  
Professionnelle Initiale et Continue

DRAFPIC

2023-2024 n° 4

Affaire suivie par :

Maud POULBASSIA

Tél : 02 62 29 78 30

Méi : maud.poulbassia@ftlvreunion.fr

08 rue Henri Cornu  
Immeuble COSINUS  
97490 SAINTE CLOTILDE

Saint-Denis, le 08 FEV 2023

Le Délégué Académique à la Formation  
Professionnelle Initiale et Continue

Monsieur le président de l'Université  
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques  
Mesdames et Messieurs les IA-IPR et les IEN  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les chefs de divisions

**Objet :** Recrutement de conseillers en formation continue dans l'académie de La Réunion - Année scolaire 2023

**Références :**

- Décret n°90-426 du 22 mai 1990
- Arrêté du 14 juin 1990
- Note de service n°90-129 du 14 juin 1990

**Pièces-Jointes :**

- **Annexe 1** : l'appel à candidatures
- **Annexe 2** : le calendrier de recrutement des Conseillers en Formation Continue
- **Annexe 3** : le descriptif des fonctions et de la situation de Conseiller en Formation Continue
- **Annexe 4** : le dossier de candidature et la fiche de constitution du dossier

## **AFFICHAGE OBLIGATOIRE**

La présente circulaire a pour objet de fixer les conditions et modalités de recrutement des Conseillers en Formation Continue sur les postes susceptibles d'être vacants au cours de l'année scolaire 2023/2024. Je vous demande d'assurer sa plus large diffusion auprès des personnels placés sous votre autorité

Peuvent candidater, tous les fonctionnaires de **catégorie A** de l'éducation nationale, tous les agents titulaires de **catégorie A** de la fonction publique.

Peuvent également être candidats les personnels contractuels de toute fonction publique et les personnels du secteur privé titulaires d'un diplôme ou titre de niveau II.

Vous trouverez en annexes :

- **Annexe 1** : l'appel à candidatures
- **Annexe 2** : le calendrier de recrutement des Conseillers en Formation Continue
- **Annexe 3** : le descriptif des fonctions et de la situation de Conseiller en Formation Continue
- **Annexe 4** : le dossier de candidature et la fiche de constitution du dossier

Deux réunions d'information sur le métier de conseiller en formation continue sont programmées les :

- **Mercredi 01 mars 2023** de 14 h 00 à 16 h 00 – Antenne Sud du GIP FCIP - Saint-Pierre
- **Mercredi 8 mars 2023** de 14 h 00 à 16 h 00 – DRAFPIC – 08 rue Henri Cornu 97490 Saint-Denis
- **Mercredi 15 mars 2023** – Webinaire – de 14 h 00 à 16 h 00 – Les informations relatives à ce webinaire seront disponibles sur le site [www.ftlvreunion.fr](http://www.ftlvreunion.fr)

Le dossier de candidature est à retourner en 1 exemplaire soit

- **par dépôt direct ou par voie postale à :**

DRAFPIC-GIPFCIP  
08 rue Henri Cornu  
Immeuble Cosinus  
97490 SAINTE CLOTILDE

- **par voie électronique à :** [recrutement@ftlvreunion.fr](mailto:recrutement@ftlvreunion.fr)

La date limite de réception du dossier de candidature est fixée au : **mercredi 29 mars 2023 à 16 h 00.**

**Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne pourra être pris en considération.**

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez aux présentes instructions.

Le dossier de candidature peut être téléchargé sur le site Internet <http://www.ac-reunion.fr> rubrique « *concours, métiers et Ressources Humaines/Appel à candidatures* » ou <http://www.ftlvreunion.fr>.

La Rectrice

  
Chantal MANES-BONNISSEAU

